

SOUTENEZ MONTPELLIER MANAGEMENT EN VERSANT LA TAXE D'APPRENTISSAGE

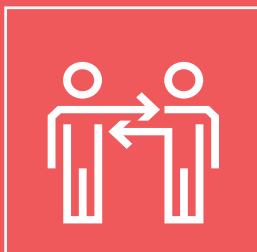


4000
étudiants



50
formations
accréditées par
l'État

600
experts
intervenants
auprès
des étudiants



1000
étudiants
en alternance



90
enseignants
et
enseignants-
chercheurs

PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE ET DE LA RECHERCHE DANS NOS 5 DOMAINES DE COMPÉTENCES :



AUDIT,
CONTRÔLE,
FINANCE



ENTREPRENEURIAT
ET PME



MANAGEMENT
PUBLIC



MANAGEMENT,
STRATÉGIE



MARKETING,
VENTE

**CULTIVONS
LA DIFFÉRENCE !**

www.montpellier-management.fr



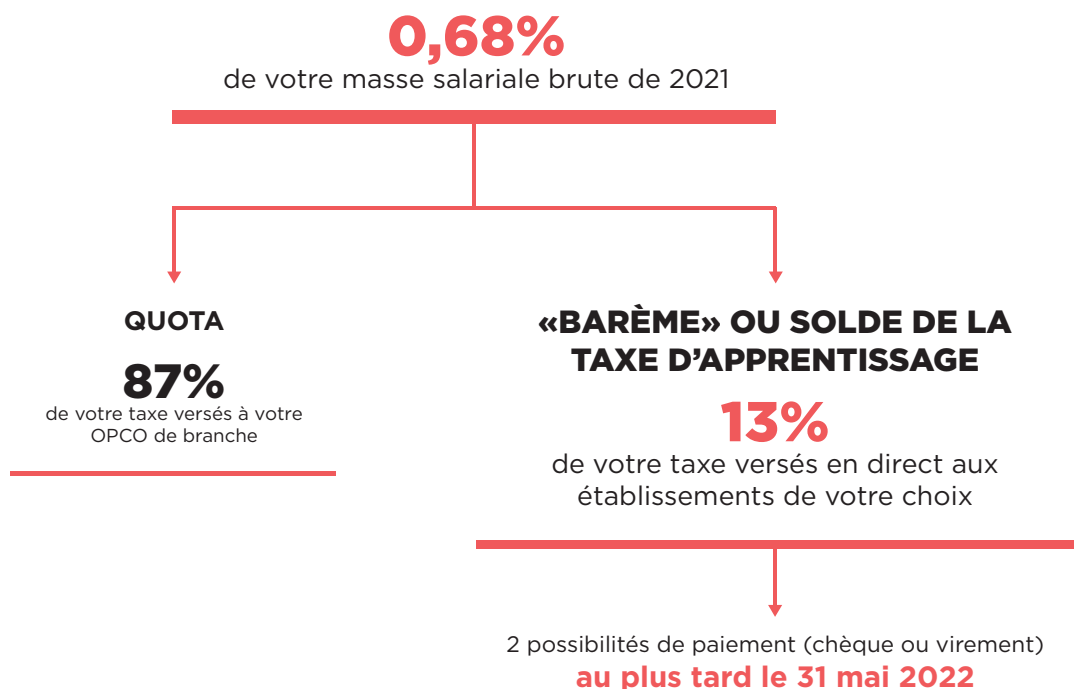
**MONTPELLIER
MANAGEMENT**
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



FORMONS ENSEMBLE

VOS COLLABORATEURS DE DEMAIN

AIDE FINANCIÈRE D'ÉTAT EXCEPTIONNELLE DE 8000 EUROS PROLONGÉE POUR TOUT RECRUTEMENT D'UN ALTERNANT AVANT LE 30 JUIN 2022



Montpellier Management est habilité à percevoir la fraction « solde de taxe d'apprentissage » de 13% calculée sur la masse salariale 2021.

COMMENT VERSER VOTRE CONTRIBUTION ?



① Remplir le formulaire « Taxe d'apprentissage campagne 2022 »



② - **par chèque** : libeller à l'ordre de « Monsieur l'Agent Comptable de l'Université de Montpellier »
- **par virement** : demander à « moma-ta@umontpellier.fr » le RIB de l'Université de Montpellier et préciser la référence

« TA UM - Montpellier Management

Code UAI 0342369R »



③ Envoyer le formulaire à l'adresse indiquée sur celui-ci. L'agent comptable de l'Université vous adressera un reçu libérateur.

POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS



moma-pro@umontpellier.fr
moma-ta@umontpellier.fr
04 34 43 20 53

WWW.MONTPELLIER-MANAGEMENT.FR

Montpellier Management - Espace Richter - Rue vendémiaire - Bât. B - CS 19519 - 34960 MONTPELLIER Cedex 2